

PEC Parcours Emploi Compétences

ENTREPRISES ÉLIGIBLES



Collectivités territoriales et personnes morales de droit public, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public.

PUBLIC



Jeune moins de 26 ans en construction de projet professionnel pour laquelle le contrat va permettre un accompagnement facilitant l'accès à l'emploi.

TYPES DE CONTRAT



- **CDI ou CDD de 9 mois** éventuellement renouvelable (de 6 à 9 mois maximum)
- Contrat de **20h minimum et maximum 26h** hebdomadaire.

AIDES



- La durée hebdomadaire de référence pour la prise en charge de l'aide est de **20h minimum à 26h maximum**.
- L'aide est fixée au taux de **40% du taux horaire brut du SMIC**, portée à 50% lors d'un PEC CDI ou d'une formation certifiante.
- La demande est à effectuer auprès d'un prescripteur (Mission Locale, Cap emploi...) préalablement au recrutement.
- L'aide est versée à l'employeur mensuellement (**sur 24 mois maximum pour un CDI**) sur la base des attestations de présence du bénéficiaire du contrat, par l'Agence de Service et de Paiement pour le compte de l'état via la plateforme : <https://sylae.asp-public.fr/sylae/>